

Comment on paie les soldats chinois

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 13

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à son tour, à amener de grands changements dans la vie privée. Si, jadis, l'on bougeait peu, il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Le suprême bon genre est d'avoir un appartement en ville pour le gros de l'hiver, une campagne pour le printemps et l'automne, et un séjour de montagne ou de bains pour l'été. Heureux les pères de famille auxquels on ne réclame pas un séjour dans le Midi pour l'hiver !

» Tout cela tend à rendre les gens de plus en plus cosmopolites. »

On nous écrit de Clarens :

« Le *Conteur*, qui fait souvent de si justes critiques, devrait bien donner une petite leçon de français à nos notaires, juges de paix et autres fonctionnaires qui, dans leurs annonces de mises, préviennent le public que « les conditions *déposent* » en tel ou tel endroit. Il serait temps de faire disparaître de nos actes publics cette malheureuse expression. »

L'observation-ci-dessus est parfaitement juste ; il y a longtemps déjà que nous avons remarqué le mot signalé, qui ne peut être employé dans le sens de : *être déposé*.

On raconte un trait assez piquant à l'occasion des examens qui viennent d'avoir lieu dans une ville de France pour le brevet élémentaire d'instituteur. On avait donné aux candidats, dans l'épreuve de la composition française, le sujet suivant :

« — Que pensez-vous de ce proverbe : *La fin justifie les moyens* ? »

Un élève aurait répondu à peu près en ces termes :

« — J'ai faim, j'entre chez un boulanger, je demande deux sous de pain ; le boulanger se dit : voilà un homme qui est malheureux. Je vais au contraire chez un marchand de volailles et j'achète un faisan ; le marchand dit : voilà un monsieur qui a de la fortune. Donc *la fin justifie les moyens*. »

Comment on paie les soldats chinois.

Chaque armée a son mode particulier pour payer la solde aux troupes. En France, en Italie, etc., on paie les soldats tous les cinq jours, en Allemagne tous les dix jours, en Espagne rarement, en Turquie plus rarement encore.

En Chine, on paie les soldats tous les mois. Il faut dire que l'administration ne s'occupe pas des subsistances, le soldat chinois y pourvoit lui-même ; il est vrai que c'est chose facile, car il ne vit que de riz bouilli, et affecte un tiers de sa solde mensuelle, qui est de 3 taëls et demi, environ 30 fr., à son entretien ; le reste pour l'habillement, l'équipement et l'argent de poche, dont tous les soldats du monde ont généralement besoin.

La veille du paiement de la solde, le capitaine de la compagnie et son sergent-major se rendent chez un officier supérieur, qui remet en lingots d'argent ce qui revient à la compagnie. L'empire n'ayant pas d'argent monnayé, les répartitions constituent une opération très compliquée.

Pendant toute la nuit, le capitaine, ses officiers sont occupés à la besogne du pesage et fractionnement. Comme les choses se passent très régulièrement, il faut couper en deux un morceau d'argent gros comme la tête d'une épingle. Chaque lot est enveloppé dans un papier portant le nom du soldat. Le lendemain, les hommes sont sur les rangs ; on distribue à chacun ce qui lui revient, puis le sergent-major crie : « Y a-t-il des réclamations ? » Et on rompt les rangs. Mais ce n'est pas tout ; on voit les soldats se disperser rapidement et courir chez les changeurs, qui leur donnent, pour chaque taël ou once d'argent, 5,600 pièces de monnaie passées à une ficelle.

C'est chargé comme des baudets et gais comme des Chinois que les soldats rentrent au quartier avec leurs 5,600 pièces de monnaie.

L'ortographe fédérale.

Lè z'allemands ont lo diablo po tallematsi ein français d'aboo que l'ein s'avont pi trà mots ; tandi que no z'autro, on ein sarai bin onna dozanna et demi dè lào terratchu, qu'on ne pào pas sè décidà d'ein derè ion. L'est veré que cein ràpè on pou lo cou. Et que ne sè conteintont pas d'estraupia noutron dévesà quand diont oquiè, mà l'ont onco lo toupèt dè tallematsi l'écretoura.

Onna petita bouéba, que dévesè faux-roman, po cein que l'est allemanda, que n'est pas sa faulta ; revegnai dè fère dai coumechons avoué on panai, quand le reincontrè on outro petit tatset que l'arrètè on momenèt po taboussi onna petita vouarba.

Après s'ètrè de : atsi-vo ! la bouéba fà ao valottet :

— Si tu tévines quoi être dans mon banier, che tonne à toi ein morceau.

— Gomment veux-ti che tévine, j'sais bas qu'y a tetan.

— Tévine touchours. Le nom y commence par ein C.

— Du chambon ?

— Nut !

— Du chu, pour enrumé ?

— Ack vas ! bas pli !

— Aloo che sais bas !

— Eh pien... c'est du câteau !

On cliou rivà.

Lai a dai dzeins que s'amont pas, sein trào savai porquie, et que sè cosont tot lo mau sein que pouésont derè cein que l'ont lè z'ons contrè lè z'autro. Y'ein a dai z'autro que ne sè kaiont pas tot à fè atant, mà que sont adé à sè couienà, rein què po s'eimbetà, et que ne sè diont què dai z'affères que ne font pas pliési. Coudont derè onna risarda ; mà dein lo fond, l'est bo et bin po mortifiyi cé à quoui la diont. Tot parai dai iadzo sè pàovont moudrè lo bet dè la leinga d'avai dinsè volliu quiquinà, kà sè pàovont fère rivà lào cliou ao tot fin, coumeint l'est arrevà l'autro dzo à ne n'allemand que volliavè eimbetà ion dai noutro.

Sè reincontront don l'autro demà drài dévant lè z'éboitons à noutron syndiquo, iò y'avai dou caions